

N° de division : 01 – Beauharnois  
N° de cour : 760-11-007430-198  
N° de dossier : 41-2553969

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

**9216-4243 QUÉBEC INC.**  
(faisant affaires sous le nom « Cunninghams Hudson »)

---

**RAPPORT DU SYNDIC SUR SON ADMINISTRATION PRÉLIMINAIRE**

---

**SECTION A - Historique**

1. **9216-4243 QUÉBEC INC.** (la « Débitrice » ou la « Société ») fut constituée sous la *Loi sur les sociétés par actions* et a débuté ses activités commerciales en novembre 2009. Cette dernière, faisant affaires sous le nom de Cunninghams Hudson, opérait un restaurant pub avec permis d'alcool.
2. Le 5<sup>e</sup> jour de septembre 2019, la **Débitrice** a fait cession de ses biens en vertu de l'article 49 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (« la Loi ») auprès du syndic autorisé en insolvabilité (« le Syndic ») soussigné.
3. Les administrateurs de la **Débitrice** après plus de 10 ans d'existence, attribuent les difficultés financières à la compétition agressive dans la région laquelle a entraîné une baisse des ventes pour couvrir ses coûts fixes. Étant donné le bail expirait en décembre 2019, les administrateurs ne voulaient plus investir dans la Société

---

**SECTION B - Actifs**

4. Les actifs sont les suivants :

Description des actifs	Valeur déclarée au bilan statutaire (\$)	Réalisation à ce jour (\$)	Notes
Solde en banque	136	93	1
Espèces en mains	14 700	14 700	1
Ameublement et équipements (abandonnés sur place)	1	-	2
<b>Total</b>	<b>14 837</b>	<b>14 793</b>	

**Notes :**

- 1- Ces derniers sont libres de tout liens.
- 2- Le Syndic a obtenu de la société Services FL une évaluation de l'ameublement et des équipements de restaurant, la valeur marchande est de moins de 5 000 \$.

---

**SECTION C - Livres et registres, mesures conservatoires et protectrices et exercice du commerce du failli**

5. Le Syndic a obtenu certains livres et registres comptables de la **Débitrice**. Le comptable complète présentement le restant des livres et registres.
  6. La date jusqu'à laquelle les registres sont tenus est le 5 septembre 2019.
  7. Le Syndic a ouvert un compte en fidéicomis à la Banque de Montréal.
  8. Le Syndic a procédé à la fermeture du compte de banque de la **Société** et a obtenu le solde dudit compte, soit un montant de 93,36 \$.
  9. Il n'y a aucun exercice du commerce par le Syndic.
- 

**SECTION D - Procédures judiciaires**

10. À la connaissance du Syndic, il n'y a aucune procédure en cours.
- 

**SECTION E - Réclamations prouvables**

11. Les réclamations prouvables sont les suivantes :

	Tel que déclaré au bilan (\$)	Reçu à date (\$)
Créanciers garantis	-	-
Créanciers en fiducie présumée	-	-
Créanciers privilégiés – employés	-	4 361
Créanciers non garantis	234 342	8 143
	<b>234 342</b>	<b>12 504</b>

---

**SECTION F - Réclamations garanties**

12. Les créanciers garantis sont les suivants :

Créanciers garantis	Tel que déclaré au bilan (\$)	Nature de la garantie (\$)
Service Instukem Ltée (preuve de biens pour lave-vaisselle)	-	Crédit-bail
<b>Total</b>	<b>-</b>	

---

---

### SECTION G - Réalisation prévue et distribution projetée

13. Aucune distribution éventuelle de dividendes aux créanciers non garantis n'est anticipée dans ce dossier étant donné la valeur minimale de réalisation des actifs et les sommes dues aux employées qui sont estimées à un montant de 8 977 \$.
- 

### SECTION H - Opérations sous-évaluées et traitements préférentiels

14. Le Syndic révisera les livres et registres comptables de la **Débitrice** et fera rapport aux inspecteurs, s'il y a lieu.
- 

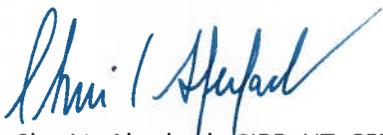
### SECTION I - Autres sujets

15. Le Syndic a fait publier l'avis de faillite dans le *Journal de Montréal*, édition du 14 septembre 2019.
16. Le Syndic a inscrit les employés auprès de Service Canada, afin que ceux-ci puissent bénéficier du *Programme de Protection des Salariés (PPS)*, pour les vacances et préavis impayés tel que mentionné au paragraphe 13.
17. Les honoraires du Syndic sont garantis par une tierce personne.

FAIT À MONTRÉAL, ce 2<sup>e</sup> jour d'octobre 2019.

#### MNP LTÉE

En sa capacité de Syndic à la faillite de  
9216-4243 Québec Inc.  
et non en son nom personnel



Sheri L. Aberback, CIRP, LIT, CFE  
Vice-présidente principale